

## ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.  
Six mois..... 9 »  
Trois mois..... 4 50

# L'ÉCHO SAUMUROIS

## INSERTIONS

Annonces, la ligne.. » 20  
Réclames, — .. » 30  
Faits divers, — .. » 75

**Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers**  
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
Un trimestre commencé sera dû.

**BUREAUX: 4, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR**

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 16 OCTOBRE

## La partie trop belle!

Le gouvernement sera interpellé, dès la rentrée, sur le cas de plusieurs fonctionnaires frappés de mesures disciplinaires pour avoir, comme mandataires du suffrage universel, émis des votes hostiles à la politique gouvernementale.

Ces fonctionnaires, conseillers généraux, légalement élus, ont, se basant sur leurs obligations électorales, protesté contre les lois répressives demandées par le gouvernement aux Chambres et adoptées par celles-ci. Ils ont, ce faisant, commis le délit, aujourd'hui impardonnable, de critiquer les actes du gouvernement. Aussi les en a-t-on châtiés.

M. le président du Conseil des ministres propose, en réponse aux interpellateurs, de déposer un projet de loi tendant à l'inéligibilité des fonctionnaires.

De cette façon, MM. les fonctionnaires seront encore un peu plus sous la dépendance du gouvernement.

Certes, nous ne sommes pas pour l'insubordination des fonctionnaires. Vive un fonctionnaire fidèle à ses devoirs, consciencieux dans l'exécution des ordres qui lui sont donnés et respectueux de la volonté de ses supérieurs en tout ce qui se rapporte à ses attributions!

Mais une administration — un gouvernement qui transforme ouvertement ses fonctionnaires en serviteurs politiques et, pour mieux les asservir encore, leur enlève leurs droits électifs: voilà qui, de prime abord, peut sembler en contradiction flagrante avec la théorie même de la liberté si chère, à les entendre, à nos gouvernants actuels.

Donc, dorénavant, le gouvernement pourra continuer à se servir de ses fonctionnaires pour faire triompher sa politique dans les élections, mais ceux-ci devront renoncer à l'espoir de voir jamais leur noms figurer sur les bulletins de vote. On leur permettra de faire de la politique, mais seulement de la politique agréable au gouvernement. N'y a-t-il pas là quelque chose qui, à première vue, déconcerte et même blesse l'idée de justice?

Nous admettons qu'il soit nécessaire à l'autorité gouvernementale, au bon ordre qui doit régner du haut en bas de l'échelle administrative, d'ôter aux fonctionnaires le moyen de siéger dans certaines assemblées où chaque vœu exprimé est un défi, une insulte au gouvernement. Les fonctionnaires doivent être tenus soigneusement en dehors des enceintes politiques. Bien, rien de mieux; nous applaudissons.

Mais alors, il faut aller jusqu'au bout de la réforme. Si vous dites: *Les fonctionnaires ne feront plus de politique*, il faut que ce soit la réalité et non pas un leurre. Il faut que véritablement les fonctionnaires *ne fassent plus de politique*. Or, c'est ce qui ne sera pas.

On enlèvera aux fonctionnaires, et très sagement, leurs droits à l'éligibilité, afin qu'ils ne puissent, comme élus, partir en guerre contre l'autorité gouvernementale. Mais, en même temps, on leur fera toujours une obligation, comme citoyens et comme électeurs, de ne pas servir d'autre politique que celle du

gouvernement, de ne pas soutenir d'autres candidats que ceux du gouvernement et de ne pas voter autrement que suivant le bon plaisir du gouvernement.

C'est, ni plus ni moins, un attentat à la dignité de cette catégorie de citoyens qu'on nomme des fonctionnaires.

Eligibles, ils pouvaient encore se croire des citoyens libres. Inéligibles, il ne leur restera même plus cette illusion. Ils ne seront plus au monde que pour obéir servilement.

Qu'on leur enlève leurs droits électifs, parfait. Mais alors qu'on leur rende tous leurs droits électoraux, toute leur liberté d'électeurs. Autrement « ce ne sera plus de jeu », pour me servir d'une expression vulgaire, mais bien en situation.

Le gouvernement veut, vraiment, se faire la partie trop belle, au prix de la dignité de ses pauvres fonctionnaires.

Charles Durand.

## Le secret des télégrammes

Un incident très opportunément soulevé à la commission du budget par M. Maurice Faure vient d'attirer l'attention sur le sans-gêne véritablement scandaleux avec lequel le gouvernement fait violer à son profit, par les agents de la direction des postes, le secret des correspondances télégraphiques privées.

Vous croyez peut-être que quand vous télégraphiez à votre femme, à un ami, personne ne lit par dessus votre épaule. Erreur profonde. Toutes les confidences que vous échangez dans la liberté des épanchements intimes sont précieusement recueillies et livrées à la curiosité malveillante d'une foule de ronds de cuir payés avec votre argent pour mettre malgré vous et parfois contre vous le nez dans vos affaires.

Etes-vous homme public, député, journaliste ou non? Vous ne libellez jamais une dépêche, sans qu'il en soit dressé quatre ou cinq expéditions.

L'une va au destinataire, les autres au ministère de l'Intérieur, à la Préfecture de police, à l'Elysée et, s'il y a lieu, au ministère intéressé. Etes-vous homme privé, ne vous croyez pas à l'abri de l'inquisition administrative. Tout est là. A Paris, les doubles vont à l'Intérieur; dans les départements il est de règle que le préfet se fasse remettre chaque matin toutes la correspondance télégraphique de la veille.

Et qu'est-ce qui autorise un abus aussi monstrueux? La loi?

Pas du tout. C'est une fantaisie que le gouvernement se permet, qu'il s'est permise de temps immémorial et qu'il continuera de se permettre si la Chambre ne le rappelle sévèrement au respect des règles les plus élémentaires de la probité.

Notez que rien, au point de vue du caractère sacré qui s'attache à la correspondance privée, ne permet d'établir une distinction quelconque entre la lettre expédiée par la poste et la dépêche expédiée par le télégraphe. Ce qui fait la lettre inviolable, ce n'est pas qu'elle est fermée, c'est le fait qu'en se chargeant de l'expédition, la poste a contracté vis-à-vis de l'expéditeur l'obligation morale de ne pas la lire. Si le directeur des postes, abusant

d'une lettre ouverte par mégarde, se permettait d'en prendre connaissance ou d'en communiquer le contenu à qui que ce soit, il commettrait un révoltant abus de confiance. C'est le même abus de confiance qu'il commet quand il prend copie de nos télégrammes et qu'il les communique à des gens à qui nous ne les avons pas destinés.

Au vrai, la différence des deux cas gît tout entière dans le fait matériel de l'effraction. Puisque le gouvernement nous vole avec cette désinvolture le secret de nos correspondances télégraphiques, nous sommes en droit de croire qu'il ne respecte celui de nos lettres que parce qu'il ne pourrait essayer de le surprendre sans risquer de se faire pincer.

## INFORMATIONS

### Protestation contre le protectionnisme

Les ministres des affaires étrangères et du commerce ont reçu, avant-hier, les délégués de l'union pour la reprise des négociations avec la Suisse.

Les délégués de Mâcon, entr'autres, ont remis une note dans laquelle ils ont insisté sur la nécessité d'une union commerciale entre la France et la Suisse. En voici le principal passage:

« Notre région a fait des sacrifices immenses pour reconstituer ses beaux vignobles, une des gloires de la patrie française. Notre cultivateur, si laborieux et si honnête, a emprunté le vin à ses pressoirs; au prix de quelles peines, de quels soucis, je vous le laisse à penser, il a réussi. Il n'a plus maintenant, croit-il, que la main à tendre pour recevoir son salaire, être payé d'un peu de son labeur. Erreur! les débouchés sont fermés, les clients sont loin; il faut ou accepter une baisse ruineuse, ou attendre sans grand espoir.

» Parmi ces clients écartés, il en est un, voisin, qui venait lui-même chaque année goûter et enlever une partie importante de nos produits: c'est le consommateur suisse. Ne serait-il pas possible de faire quelques sacrifices pour le ramener à nous? »

### La santé de M. de Mun

On a reçu des nouvelles plus satisfaisantes de la santé de M. le comte Albert de Mun.

M. de Mun souffre d'une névralgie faciale, contractée à la suite d'un refroidissement, il y a trois semaines, à Roscoff (Finistère). C'est un accident sans gravité mais dont la guérison complète exige des soins d'une certaine durée. La santé générale de M. de Mun est d'ailleurs excellente, et son état déjà amélioré permet de compter sur un prochain rétablissement.

### Le vaccin de l'ânesse

Un élève du docteur Koch, le docteur Biqueral, de Genève, vient, paraît-il, de découvrir un vaccin contre la tuberculose: c'est le vaccin de l'ânesse.

Les expériences auxquelles il s'est livré ont été jusqu'ici concluantes. Sur vingt-cinq sujets soumis à l'inoculation, treize sont complètement guéris, et les douze autres, qui suivent encore le traitement, sont dans un état d'amélioration sensible.

### Terrible accident à Niort

Jacques Runelier, cultivateur à Amaillou, voulant faire basculer un tombereau chargé, eut la main droite prise. Il appela au secours.

Ses fils accoururent. Mais les boeufs effrayés partirent au galop, traînant le malheureux sur une longueur d'une vingtaine de mètres. La roue du tombereau lui passa sur la poitrine, qui fut broyée. La mort a été instantanée.

Runelier laisse une veuve avec sept enfants.

### Tentative de suicide d'un artiste au Mans

Un artiste du théâtre du Mans, M. Dorn, grand premier rôle, a tenté de se suicider en se frappant d'un coup de couteau dans la région du cœur. C'est le garçon de théâtre qui, entrant chez lui, l'a trouvé étendu au pied de son lit, sans connaissance et baignant dans une mare de sang.

Un médecin, mandé aussitôt, a ordonné le transport de M. Dorn à l'hôpital. Quand il est revenu à lui, il a déclaré que, si on le sauvait, il recommencerait aussitôt. Son état paraît très grave.

M. Dorn, dont le nom est très connu en province, avait fait une saison au Mans, il y a sept ans, et y avait obtenu de très grands succès. Il est revenu vieilli, fatigué; ses deux débuts n'ont pas été heureux. Le public se montrait froid et la presse était hostile.

C'est le motif qui l'a poussé, disait-il dans une lettre trouvée sur sa table, à attenter à ses jours. La femme de M. Dorn, qui habite Le Havre, a été prévenue.

## CHINE ET JAPON

Shanghai, 15 octobre. — La nouvelle d'une rébellion de Ye-Ho est pleinement confirmée.

La première émeute a eu lieu samedi dernier à 100 milles de Hankow, et le mouvement s'étend graduellement.

Les rebelles appartiennent pour la plupart à la fameuse société secrète des Kula-hwai; ils sont assez bien armés. Ils ont commencé par attaquer les bâtiments publics.

Les autorités locales ont essayé sans succès de réprimer l'émeute. Des mandarins ont été tués. Quelques soldats se sont joints aux rebelles. On craint que les rebelles n'avancent sur Wuchang, dont la garnison a été envoyée à la côte. Il ne s'est produit jusqu'à présent aucun désordre à Hankow.

Tien-Tsin, 15 octobre. — On prend des dispositions pour lancer en Europe un emprunt chinois du montant de dix millions de livres sterling, dont l'intérêt garanti par les douanes impériales serait de 10 0/0.

## REVUE HEBDOMADAIRE

15 octobre 1894.

Nous assistons, en ce moment, à un travail de tassement qui ne peut qu'être utile à la place. Le mouvement de hausse qui s'est produit pendant les mois d'août et de septembre a forcément amené des livraisons de titres. A notre avis on ne s'écartera pas beaucoup des cours actuels et en l'absence de la création d'entreprises nouvelles il n'y a pas beaucoup de chances pour que nous assistions à un relèvement du taux de l'intérêt.

Le 3 0/0 oscille autour du cours de 102; le 3 1/2 cote 108.40.

Le Crédit Foncier s'est négocié de 895 à 901.25. Les obligations foncières et communales ont un bon courant de demandes.

Le Comptoir national d'Escompte, dont les affaires s'accroissent tous les jours, donne lieu à des transactions suivies; on cote 332.50.

La Société Générale est demandée à 467.50.

Ses affaires sont en progression et les résultats bénéficiaires de l'exercice courant sont sensiblement supérieurs à ceux de l'exercice précédent.

Le Crédit Lyonnais est bien tenu de 748.75 à 750. Son dernier bilan accuse un accroissement dans le chiffre de ses affaires.

Nos grands chemins, sans cause définie, ont un peu réactionné cette semaine, mais accusent de meilleures tendances.

Les obligations de la Société des chemins de fer économiques sont recherchées au comptant.

L'Italien a franchi de nouveau le cours de 83 fr. Les cours actuels nous paraissent quant à présent suffisants.

Nous avons assisté cette semaine à une nouvelle marche en avant de l'Extérieure qui a regagné son coupon. On veut la hausse de ce fonds. C'est affaire de spéculation.

Parallèlement les actions des chemins de fer espagnols ont repris.

Les fonds Ottomans sont calmes. Le 4 0/0 est à 25.75.

La légère réaction qui avait sévi sur les fonds Austro-Hongrois paraît terminée.

La Banque des Pays-Autrichiens se maintient de 557.50 à 560.

Les fonds russes sont mieux tenus.

Les obligations des Charbonnages, mines et usines de Sosnowice sont demandées à 482.50.

DE LAVIGERIE,  
22, place Vendôme, Paris.

## Tirages financiers

### VILLE DE PARIS

Ville de Paris 1869. — Tirage du 15 octobre 1894.

Le n° 662,980 gagne 200,000 fr.  
Les n°s 53,567 — 137,556 — 438,311 — 508,064 gagnent chacun 40,000 fr.

Un lot de 1,000 fr. est échu aux numéros suivants :

334,384 — 452,767 — 516,771 — 571,676 — 613,655 — 228,140 — 310,224 — 159,120 — 678,640 — 462,861.

### CANAL DE PANAMA

Tirage du 15 octobre :

Le numéro 815,068 gagne 250,000 fr.  
Le numéro 655,146 gagne 100,000 fr.  
Les deux numéros : 4,613,873 — 274,181 gagnent 40,000 fr.  
Les deux numéros : 669,950 — 4,184,958 gagnent 5,000 fr.

Les cinq numéros suivants : 1,201,854 — 4,870,702 — 343,617 — 4,463,883 — 4,873,461 gagnent 2,000 fr.

### BONS DE L'EXPOSITION

Hier a eu lieu au Crédit Foncier le tirage annuel des bons à lots de l'Exposition universelle de 1889.

Le gros lot de 50,000 fr. est gagné par le numéro 229,343.

Les dix numéros suivants sont remboursables par mille francs :

1,101,352 — 527,749 — 719,672 — 108,904 — 160,863 — 82,437 — 4,049,509 — 952,033 — 1,178,911 — 681,015.

## Bulletin Militaire

### La classe de 1893

Nous avons dit que l'appel de la classe de 1893 aurait lieu, par anticipation, du 1<sup>er</sup> au 3 novembre.

Une instruction spéciale notifiée au service de recrutement porte qu'on ne devra faire aucune réponse verbale ou écrite aux conscrits qui demandent dans quel régiment ils seront incorporés.

Au jour et à l'heure fixés par ordre d'appel, les jeunes gens devront se munir des vivres qui leur seront nécessaires pour le trajet du point de départ au lieu de garnison. On n'autorisera aucun achat sur les quais ou aux buffets de gares.

### Le colonel de Bange

M. le colonel de Bange vient d'être admis à la retraite.

Il commandait le 65<sup>e</sup> de ligne, à Nantes, depuis le mois de janvier 1891.

Chef de corps actif et d'un jugement très sûr, il s'avait joindre la bienveillance à la fermeté et était très estimé de ses officiers et de ses soldats, qui regrettent unanimement son départ.

### Mutation

M. Devanlay, capitaine commandant au 6<sup>e</sup> régiment de cuirassiers (détaché dans le service des remontes), est affecté au 13<sup>e</sup> régiment de cuirassiers comme capitaine en 2<sup>e</sup> et maintenu dans le service des remontes.

### Manceuvres de garnison

Le général Mercier, ministre de la Guerre, part aujourd'hui pour Amiens.

Il assistera, demain mercredi, à une manœuvre de garnison à laquelle prendra part le 45<sup>e</sup> régiment de dragons formé à Compiègne par des réserves montées par voie de réquisition.

## CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

### Bulletin Météorologique du 16 Octobre

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 10°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus 5°
Midi,	765 m/m	au-dessus 10°
Hausse,	3 m/m	
Baisse,	0 m/m	
Température minima de la nuit		au-dessus 2°

### Chemins de Fer d'Orléans

Le service d'hiver a été inauguré hier 15 octobre. Il n'y a pas de changement dans la marche des trains.

### École de cavalerie

Par décision ministérielle du 11 octobre 1894, M. de Kirs de Nemesker, lieutenant au 5<sup>e</sup> régiment de chasseurs, est désigné pour occuper un emploi de sous-instructeur d'équitation à l'École d'application de cavalerie.

### Les Conseils municipaux

Les Conseils municipaux se réuniront le dimanche 4 novembre prochain, en session ordinaire. Cette session pourra durer quinze jours ; elle sera close le 18 novembre.

### SAUMUR

#### Scélérat de tramway !

Avant-hier soir, M. Grosbois, boulanger à Chouzé passait sur le pont Cessart, dans une voiture contenant, outre le boullanger qui conduisait lui-même, la femme d'un de ses ouvriers et un enfant.

Arrivé au milieu du pont, le cheval glissa sur les scélérats rails et s'abattit. M. Grosbois fut lancé hors de la voiture et — nous dit-on — se luxa une épaule. Sa compagne fut assez violemment contusionnée ; mais l'enfant n'eut aucun mal.

Après avoir péniblement relevé son cheval, M. Grosbois a continué sa route, en dépit de ses vives souffrances, et est rentré chez lui.

O ces rails ! on les mangerait !!

### Vélodrome de la Loire

#### Tableau de marche, heure par heure, du Match Béalu-Paulus

1 <sup>re</sup> heure	Paulus	30 k. 980	Béalu	29 k. 850
2 <sup>e</sup> "	"	61 "	"	57 333
3 <sup>e</sup> "	"	89 430	"	85 760
4 <sup>e</sup> "	"	117 333	"	113 333
5 <sup>e</sup> "	"	144 "	"	140 "
6 <sup>e</sup> "	"	166 333	"	162 "
7 <sup>e</sup> "	"	190 666	"	186 "
8 <sup>e</sup> "	"	213 666	"	210 333
9 <sup>e</sup> "	"	240 110	"	235 "
10 <sup>e</sup> "	"	264 666	"	259 333

Différence 5 kil. 333 (16 tours) en faveur de Paulus.

Les 100 kilomètres ont été faits par Paulus en 3 heures 23'30", les 200 en 7 heures 23'.

A l'issue du Match, Bielle (de Tours) est arrivé à abaisser le tour de piste (333 m. 33) à 26" qui appartenait à Bonhours par 26"2/5. Bu-las n'a pu faire mieux que 26"1/5. Le record local du kilomètre est ensuite établi par Bielle en 1'24"3/5.

Dimanche prochain 21 octobre, à 1 heure 1/2, dernière journée de courses. Il sera couru les deux championnats fond et vitesse de la Société des A. V. S. ; une course réservée aux entraîneurs du championnat de fond ; une course de 5,000 mètres ouverte à tous coureurs.

Engagements jusqu'au 20 octobre au Vélodrome de la Loire.

### ÉGLISE SAINT-PIERRE DE SAUMUR

#### RÉCEPTION DU GRAND ORGUE RESTAURÉ PAR M. DEBIERRE

Le jeudi 18 octobre 1894

La cérémonie commencera à 5 heures

#### Programme

##### 1<sup>re</sup> PARTIE

1. Morceau pour orgue, exécuté par D. LE-GEAY (X...).
2. Méditation pour violon, exécutée par M. FAELLI (Péron).
3. Morceau pour orgue, par D. LE-GEAY (X...).
4. *Extase*, cantique, chanté par M. LAUNAY (Gounod).

##### 2<sup>e</sup> PARTIE

1. *Cantilène* pour orgue, exécutée par M. MANGEON, organiste du grand orgue de Saint-Joseph d'Angers (Th. Dubois).
2. *Prière* pour violoncelle, par M. PETRUCCI (Beethoven).
3. *A Oraison* (Ed Cutler) ; *Carillon* (Lemaigre), pour orgue, par M. MANGEON.
4. *Méditation religieuse*, chantée par M. LAUNAY (Pessard).
5. *Toccata* en sol majeur, pour orgue, par M. MANGEON (Th. Dubois).
6. *Terzetto* pour orgue, violon, violoncelle (Weber), par MM. MANGEON, FAELLI et PETRUCCI.

#### SALUT DU T. S. SACREMENT

*O Salutaris* (Rousseau), chanté par M. LAUNAY, avec accompagnement de violon.  
*Ave Maria*.  
*Tantum Ergo*, etc.

La cérémonie étant extraordinaire comme à la St-Cécile, les chaises sont libres.

#### Les pièces françaises

On ne parle plus des pièces italiennes, mais il en est autrement des pièces françaises.

Voici ce qui se passe : on voit maintenant beaucoup de pièces de Louis-Philippe, de Louis XVIII, de Napoléon 1<sup>er</sup>, de Napoléon III.

Or, dans les caisses publiques, paraît-il, on ne veut recevoir ni les Philippe, ni les Louis, ni les Napoléon 1<sup>er</sup>, ni les Napoléon III d'avant 1866.

Voici ce que le *Gaulois* dit à ce sujet :

« On signale de différentes régions un fait étrange : un certain nombre de caisses publiques refuseraient d'accepter en paiement les pièces en argent de Louis-Philippe, de Louis XVIII, de Napoléon 1<sup>er</sup> et celles de Napoléon III d'un millésime antérieur à 1866.

« Cette prétention est inadmissible et constitue, dans tous les cas, un abus. Il y a environ deux ans, une circulaire ministérielle a fait connaître aux agents du Trésor qu'aucune monnaie française non altérée ne devait être refusée.

#### Nouvelles théâtrales

Lundi 22 octobre, à Saumur, *Hamlet*, grand opéra en 5 actes, musique d'Ambroise Thomas. M. Guillemot chantera le rôle d'Hamlet.

Les journaux d'Angers prêtent à M. Giraud l'intention de monter le *Dimitri*, de Jancières, *Paul et Virginie*, de Massé, *Samson et Dalila*.

## L'ALCYONE

Par Pierre Maël

Elle ne souriait plus. Une pâleur était répandue sur son visage. Elle e-saya cependant de réagir.

— D'autre créature, dites-vous ? Même votre mère, monsieur Borsand ?

La voix de l'officier trembla :

— J'ai aimé ma mère de toutes mes forces, mademoiselle, j'adore son cher et triste souvenir. Elle ne serait pas jalouse du sentiment que je professe pour vous ?

Hira s'était levée.

Elle prit le petit panier, et, doucement, s'adressant au jeune homme :

— Voulez-vous que nous rentrions, monsieur Borsand ?

Il se découvrit respectueusement.

— Mademoiselle, — dit-il, s'il y a dans mes paroles quelque chose qui ait pu vous déplaire, veuillez me le pardonner. C'est avec le consentement formel, sur le conseil même de

votre père, que je me suis enhardi à vous parler comme je viens de le faire. Rien n'est plus pur que le sentiment dont je vous ai avoué l'existence, rien n'est plus honorable que le but auquel il tend.

Elle posa la main sur le bras du lieutenant de vaisseau.

— Ne vous excusez pas, monsieur. Vous êtes un homme que je respecte et que j'aime. Je sais qu'il n'y a de place en votre cœur que pour les sentiments nobles et élevés. Si je ne vous ai pas répondu tout de suite, c'est que je ne voulais pas porter à ce cœur une atteinte dont il eût à souffrir.

— Ah ! fit Borsand, devenu très pâle.

Hira sourit avec tristesse.

— Vous êtes un vaillant, monsieur Borsand. — Regardez autour de vous. Vous m'aimez peut-être d'enthousiasme, — qui sait ? — à cause de mon caractère singulier. Il vous faut une compagne d'élite, une épouse digne de votre généreuse affection. Demandez-moi la sympathie, le dévouement d'une sœur. Je ne pourrais vous donner autre chose.

L'officier s'inclina sous l'arrêt. D'une voix à peine intelligible, il murmura :

— Il me reste à vous demander d'oublier

cet entretien, mademoiselle.

Elle prit les devants sur la redoutable corniche. Le lieutenant de vaisseau la suivait les yeux fixés à terre, hanté par cette tentation sinistre de dépasser le bord de l'abîme, par-dessus les arbustes accrochés à l'arête.

Hira se retourna. Elle le vit immobile, le regard vague et distrait descendant dans les profondeurs.

Elle eut peur et l'appela :

— Monsieur Philippe !

L'officier releva la tête et, calme, cette fois, il rejoignit la jeune fille sur le sentier abrité. Le vertige n'avait fait qu'effleurer sa pensée. Maintenant, il rentrait virilement dans la voie où tout homme a le devoir de marcher sans défaillance.

### III

Le même jour il aborda résolument M. Raimbault.

— Monsieur, dit-il, j'ai parlé ce matin à M<sup>me</sup> Hira. Je l'aime et je l'aimerai toujours. Laissez-moi donc prendre congé de vous sans autre formule, et croyez que, si j'emporte une douleur éternelle, il ne se mêle aucun ressentiment.

Le vieillard répondit :

— Je ne vous retiendrai pas, monsieur Borsand. J'avais prévu cette résolution pénible. Adieu donc, et que Dieu vous garde ! Là où vous n'avez pu trouver l'amour, l'amitié du moins vous restera fidèle.

Pour la seconde fois, Philippe quitta ces lieux où il avait, à deux reprises, rencontré la souffrance, en y cherchant le bonheur.

Il rentra à Toulon et rallia son bord. Le *Colbert*, qui portait le pavillon du vice-amiral Garnault, faisait partie de l'escadre qui allait opérer sur les côtes de la Tunisie.

Une grande joie emplit l'âme de l'officier.

Au lieu de regrets inutiles qu'on dépense dans les mornes soliloques de l'oisiveté, la fortune lui fournissait les grandes distractions de la bataille. Il se sentait si cruellement atteint que la mort elle-même lui paraissait souriante.

Au Trayas, la nouvelle ne fut connue que huit jours après, — presque au hasard.

M. Raimbault avait boudé sa fille quelques vingt-quatre heures. Puis la paix s'était faite, les pères n'ayant jamais de longs ressentiments contre leurs enfants.

(A suivre.)

de Saint-Saëns, et le *Portrait de Manon*, de Massenet, qui serait représenté en novembre, après la reprise de *Manon* et de *Werther*, du même maître.

Avant ces premières, on entendra *Hamlet*, la *Favorite*, la *Traviata*, le *Burbier*, *Lakmé*, etc.

La troupe d'opérette doit chanter *Barbe-Bleue* et les *Cloches de Corneville*. Enfin, M. Giraud se propose d'inscrire à son répertoire deux saynètes musicales du compositeur angevin Paul Sonniès, *Arlequin séducteur* et *Karita*, très bien accueillies à Paris.

Merci, monsieur Giraud.

#### BRAIN-SUR-ALLONNES

##### Incendie

Dimanche dernier, dans l'après-midi, M. Lebeaupin, cultivateur aux Tavellières, commune de Brain-sur-Allonnes, causait sur sa porte avec un de ses amis, quand il vit des flammes s'échapper de son grenier à foin. Il appela au secours et des voisins l'aiderent à jeter de l'eau sur le foyer. Puis, arrivèrent rapidement les pompiers de Brain qui noyèrent le feu.

On attribue ce sinistre à l'échauffement du fourrage entassé dans le grenier.

La perte, couverte par une assurance, est évaluée à deux cents francs pour les 3,000 kilog. de foin brûlé et à 600 fr. pour le bâtiment incendié.

#### Exposition d'Anvers

En publiant la liste des récompenses de l'Exposition d'Anvers, nous avons omis de signaler une Médaille d'or gagnée par le comte R. de Fontenailles, pour ses excellents vins blancs de la Trochoire.

#### Nécrologie

On annonce la mort du commandant Reille, du 22<sup>e</sup> régiment d'artillerie, en garnison à Versailles. Il avait épousé M<sup>lle</sup> de Dreux-Brézé.

#### LE CROUP

La province commence déjà à profiter de l'invention si précieuse du docteur Roux.

Un enfant de trois ans, le jeune P..., fils de l'économiste du lycée de Bayonne, était atteint du croup et condamné. Les docteurs B... et L... eurent l'idée de demander à l'Institut Pasteur du sérum antidiphthérique et, après une inoculation, le petit malade est hors de danger.

#### Les engrais falsifiés

Le tribunal d'Issoudun vient de condamner à 2,000 francs d'amende un marchand d'engrais de Paris, M. Eymann, qui avait trompé un acheteur non seulement sur la qualité, mais encore sur la quantité des engrais qu'il lui avait fournis.

#### Les bœufs américains

Il y a quelques jours, le navire *Bruxelles* est arrivé à Saint-Malo avec 400 bœufs venant de Montréal (Canada).

Des bœufs qu'il apporte pèsent en moyenne 550 kilog. Plus de 20,000 fr. seront payés à la douane pour cette cargaison.

Cet arrivage a fait fléchir les cours des marchés de la région.

Il est probable que les expéditions sur Paris se feront tôt ou tard en grand.

#### Nouvelle voiture

Une nouvelle et curieuse application du cyclisme vient, paraît-il, d'être réalisée à Londres. Il s'agit d'une espèce de voiture-cycle. C'est un *handsom-cab* mis en mouvement par deux cyclistes, l'un placé en avant du véhicule, l'autre derrière à la place du cocher.

Déjà l'on avait parlé, il y a quelque temps, à Paris, de l'installation d'un service de bicyclettes de louage, de bicyclettes publiques. Le « cyclo-cab » de nos voisins pourrait bien faire entrer cette idée dans le domaine pratique.

Le fiacre aurait vécu.

Ceux qui digèrent mal et qui ont des maux d'estomac doivent chaque matin prendre en se levant une cuillerée à café de **TISANE DUSSEOLIN**.

## État Civil de Saumur

### NAISSANCES

Le 14 octobre. — Marguerite Chaussepied, rue d'Orléans.

Le 12. — Madeleine-Jeanne-Marie-Joséphine Guillemet, quai de Limoges.

Le 15. — Auguste Davy, rue des Moulins.

### PUBLICATIONS DE MARIAGE

Eugène Lascoux, chapelier, et Marie-Louise Bonaventure, chapelière, tous deux à Saumur.

Antoine-Victor-Hector Guise, lieutenant au 42<sup>e</sup> régiment de dragons, professeur à l'École de Saumur, et Stéphanie-Suzanne Mesnier, sans profession, à Paris.

François Poirier, valet de chambre, à Saumur, et Marie-Philomène Doreau, cuisinière, à Angers.

Auguste-Louis Réthoré, cultivateur, à Dampierre, et Julie Renier, chapelière, à Saumur.

Jean Barbot, journalier, à Saint-Hilaire-Fontaine (Nièvre), et Annette Mathé, sans profession, à Saumur.

### MARIAGES

Le 15 octobre. — Edouard Massery, charpentier, a épousé Héliose Jean, couturière, tous deux à Saumur.

Le 16. — Jules-Marie Chevrier, avocat, a épousé Claire-Marie-Anne-Antoinette Bouchard, sans profession, tous deux à Saumur.

### DÉCÈS

Le 13 octobre. — Pierre Harrault, sans profession, époux de Madeleine-Julie Gaugain, 66 ans, à l'Hospice.

## LA FIN DU CHEVAL

Ce que le cheval rapporte après sa mort

Un cheval tombe sur la voie publique et se casse une jambe. — C'est un cheval perdu ! dites-vous.

Perdu, il l'est pour son propriétaire ; mais non pas pour tout le monde. Des industriels vivent, très grassement, de la mort des chevaux.

Le cheval blessé est hissé dans une voiture spécialement aménagée pour ce service, et décorée d'un nom bien approprié à sa destination : elle s'appelle un « monte-à-regret ».

Pour le pauvre quadrupède qu'on y installe il n'y a plus d'espoir.

Il arrive à l'abattoir, on lui met un masque, et d'un seul coup de « merlin » — une masse comme en ont les casseurs de pierres — on lui brise le front.

Le front est l'endroit sensible du cheval ; un coup de poing donné là par un homme vigoureux pourrait étourdir la pauvre bête !

Aussitôt abattu, on le saigne, et pour que le sang s'égoutte et que la viande soit blanche, on le monte au « chablé » avec un treuil. Quelque temps après, on le descend et on le dépouille.

On lui passe un *tin* dans les nerfs des jambes de derrière, et on le fixe sur les *pent*. C'est alors qu'on le tend, et qu'on le *banne* avec un linge blanc qui éponge le sang.

Bientôt, dans la carcasse, il ne reste plus que les poumons dont l'état doit permettre aux inspecteurs de l'hygiène publique de constater si la viande est saine.

Le cachet de salubrité imprimé, le cheval peut être vendu dans les boucheries. Sa viande vaut de six à vingt-quatre sous la livre, suivant les morceaux. En général, affirment ceux qui la vendent, elle est plus tendre que la viande de bœuf. Comme goût, elle sent le poulet de grain, la graisse d'oie, avec cependant un petit arôme spécial auquel il faut s'habituer. En tous cas, elle est saine, puisque le cheval ne se nourrit lui-même que de choses saines : foin, paille, avoine, son.

Un cheval de cinq cents livres rend trois cent quatre-vingts livres de viande, poids net. Les os, destinés à faire de l'engrais sous la forme de noir animal, pèsent environ 100 kilos, d'une valeur totale de cinq francs.

Le sang est utilisé pour coller le vin, pour la teinture, pour faire de l'engrais et pour fabriquer, paraît-il, certaines pastilles pharmaceutiques. On l'utilise également dans les raffineries. Il est très riche en sucre : il possède, en effet, trente degrés de richesse saccharine, alors que le sang de bœuf n'a que dix-sept ou dix-huit degrés.

Un cheval possède trente-cinq litres de sang, d'une valeur de trente centimes.

La peau est vendue aux tanneurs pour quatorze francs. Le crin vaut un franc cinquante. Les fers se vendent six francs les cent kilos.

Les boyaux, d'une finesse extraordinaire de tissu, se transforment en caoutchouc et en poignées de parapluies. Depuis quelque temps, des industriels ont trouvé le moyen d'en faire de fausses fleurs ! Nous avons vu de ces fleurs ; elles ont une beauté supérieure à celle de la soie.

Vous rappelez-vous le vers de Richépin ?

Où donc est le cheval ?

Il est là, sous les fleurs !

## VARIÉTÉS

### ABBAYE DE N.-D. DE LÉRINS

#### LÉRINA

Si nos lecteurs ont été quelque peu intéressés par nos précédents articles sur l'abbaye de Lérins, nous leur demanderons la permission de nous étendre sur les différentes qualités de la *Lérina*, cet excellent produit déjà si apprécié dans le midi de la France et à Paris.

Un secret de fabrication fidèlement transmis, les plantes aromatiques qui la composent, récoltées au beau pays du soleil et préparées avec des soins minutieux et expérimentés, font de la *Lérina* une liqueur de table d'une grande supériorité.

Comme goût, comme fond, les plus fins connaisseurs placent la *Lérina* au-dessus de toutes les liqueurs connues jusqu'à ce jour.

Additionnée d'eau, elle offre, pendant les chaleurs, une boisson aussi salubre que désaltérante. Dans les cas de refroidissements, une cueillerée à bouche mise dans une infusion chaude est un réactif des plus puissants.

Elle est essentiellement digestive. Prise après le repas, elle combat les embarras gastriques et les pesanteurs d'estomac.

Les propriétés hygiéniques de la *Lérina* sont absolument remarquables. Elles ont été constatées par de nombreux médecins, qui ont déclaré que, dans les cas de choléra notamment, son emploi constitue non seulement un puissant moyen de guérison, mais encore un préservatif précieux.

La *Lérina* a aussi une efficacité bien supérieure pour combattre l'apoplexie, les vertiges, les syncopes et les accidents nerveux de toute nature.

En dehors des maladies qui affligent l'humanité, il y a bien peu de personnes qui n'éprouvent de temps en temps un malaise quelconque, souvent sans cause appréciable. Il est bon alors d'avoir à sa portée un moyen simple et peu coûteux de ramener l'état normal. Bien des ménages ont à leur disposition des remèdes domestiques dont la valeur est consacrée par l'expérience, et que chacun peut appliquer sans connaissances spéciales.

L'action de ces différents produits est généralement restreinte et limitée à certains cas, suivant la nature de l'accident à combattre. Il faut recourir tantôt à l'un, tantôt à l'autre, ce qui ne laisse pas que d'embarrasser et de donner lieu parfois à quelque méprise regrettable.

Créer un remède domestique d'un usage facile et à la portée de tout le monde était donc une œuvre méritoire, et l'on ne saurait trop féliciter les RR. PP. de Lérins d'avoir enrichi les familles d'un produit, unique dans son genre, de beaucoup supérieur à bien d'autres produits recommandés cependant comme moyens hygiéniques et curatifs.

La fabrication de la *Lérina*, enfin, ne constitue pas une entreprise commerciale, comme on le voit pour tant d'autres liqueurs analogues. Elle est, au contraire, une œuvre de bienfaisance, comme nous l'avons dit déjà, consacrée aux besoins d'un orphelinat. Nos

nombreux lecteurs, en France comme à l'étranger, voudront seconder cette louable institution en demandant partout la *Lérina*. Ils favoriseront ainsi une œuvre de philanthropie et de haute moralité. FIN.

## MARCHÉS

### LONGUÉ, 11 octobre

Blé-froment, l'hectol., 43 à 44 fr. — Seigle, 8 50. — Orge, 9 fr. — Avoine, 8 fr. — Pommes de terre, le double-déc., 1 25. — Foin, la charretée de 780 kilog., 45 à 50 fr. — Paille, 25 à 28 fr. — Pain, les 6 kilog., 4 60. — Beurre, le 1/2 kil., 1 fr. — Œufs, la douz., 4 fr. — Volailles (la couple), 3 à 6 fr.

### BEAUFORT, 10 octobre

Froment, double-déc., 2 60. — Seigle, 1 50. — Avoine, 4 60. — Pommes de terre, » 95. — Foin, la charretée, 40 fr. — Paille, 33 fr. — Farines, 27 fr. — Beurre (le 1/2 kil.), » 90. — Poulets (la couple), 5 50. — Oies, 10 fr. — Canards, 5 fr. — Œufs (la douz.), 4 fr. — Vin rouge, la barrique, 75 fr. — Vin blanc, 110 fr.

### PRIX de l'hectolitre de froment et d'avoine en Maine-et-Loire

	FROMENT	AVOINE
Angers,	de 13 » à 13 50	de 10 » à » »
Saumur,	de 12 50 à » »	de 8 » à » »
Cholet,	de 12 50 à » »	de 7 50 à » »
Baugé,	de 13 50 à » »	de 7 » à » »
Segré,	de 12 50 à » »	de 7 50 à » »
Beaupréau,	de 13 50 à » »	de 8 » à » »
Montfaucon,	de 13 75 à » »	de 8 » à » »
Montrevault,	de 13 » à » »	de 7 » à » »
Chemillé,	de 13 » à » »	de 8 » à » »
Champocéaux,	de 14 » à » »	de 8 » à » »
St-Florent-le-Vieil,	de 14 » à » »	de 8 » à » »
Vihiers,	de 13 75 à 15 50	de 8 » à » »
Brissac,	de 13 » à » »	de 7 50 à » »
Chalonnes,	de 14 » à » »	de 8 » à » »
Doué,	de 14 » à » »	de 8 » à » »

Etude de M<sup>e</sup> G. MÉMIN, commissaire-priseur à Saumur.

### VENTE JUDICIAIRE

Aux enchères publiques

Sans attribution de qualité

Après décès de M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Choley, propriétaire.

Le Mercredi 17 Octobre 1894, à 1 heure du soir, à SAUMUR,

Salle des Ventes Mobilières, rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 55.

#### IL SERA VENDU :

Plusieurs bons bois de Lits en noyer verni et leurs sommiers. Commode et Secrétaire noyer à dessus en marbre, Buffet-étagère à filets noirs, autre Buffet, Tables rondes à volets.

Fauteuil Voltaire, Tables de toilette et de nuit, Chaises garnies, petit Bureau, Pendules.

Très jolie glace à bandes (à biscau), cadre doré.

Couettes, Matelas, Oreillers, Traversins, Edredon.

Bonne Garde-Robe de femme.

Tapis, Descentes de lit, Débarras divers, etc., etc.

Par le ministère de M<sup>e</sup> MÉMIN, commissaire-priseur à Saumur.

Expressément au comptant, 10 0/0 en sus.

## LÉRINA

Liqueur fabriquée par les Pères de l'abbaye de Lérins, près Cannes. Produit recommandé par sa qualité et ses propriétés hygiéniques. Dépôt chez M. P. FOUCHÉ, négociant, rue d'Orléans, à Saumur.

### BUREAU DE PLACEMENT

#### M<sup>me</sup> SECHET

FRUITIÈRE

Rue Saint-Jean, 39, Saumur,

Se charge de placer domestiques, cuisinières, femmes de chambre, valets de chambre, cochers, etc.

Le Gérant, L. DELAUNAY.

Ne demandez chez votre Epicier que du



# TAPIOCA RILS

c'est le MEILLEUR

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Épicerie et de Comestibles.

Vente en Gros: 262, Boulevard Voltaire, 262 - PARIS.

# ÉPICERIE PARISIENNE

SAUMUR **IMBERT FILS** SAUMUR

Place de la Poste, en face du Café de la Paix,

Fournisseur adjudicataire de l'École de Cavalerie. — Fournisseur de MM. les Officiers.

Maison de confiance la mieux assortie et vendant le meilleur marché de Saumur.

## GRANDE BAISSÉ DE PRIX

Sucre 1 <sup>er</sup> choix..... le kil.	1 »	Sel gris..... les 2 kil.	» 25	Orillamme..... le bidon 5 litres.	1 85
Sucre scié.....	1 10	Sel blanc.....	» 35	Bougie, bonne qualité..... le paquet.	» 70
Café grillé..... 1/2 kil.	2 30	Sel fin.....	» 35	Huile colza double épuration... le 1/2 kil.	» 35
Chocolat Menier.....	1 60	Cristaux de soude.....	» 25	Savon de Marseille bleu..... le kil.	» 50
Chocolat du Planteur.....	1 60	Lessive du Phénix..... le kil.	» 35	— jaune « Au Chat ».....	» 65
Chocolat Félix Potin, n° 3.....	1 60	Amidon Verley.....	» 75	— extra pur « Le Normal ».....	» 70

Excellent Vin rouge, le litre 0,35. — Excellent Vin blanc, le litre 0,40.

Etude de M<sup>e</sup> JAMIN, notaire à Gennevilliers.

**A VENDRE**  
Par Adjudication volontaire  
Le dimanche 21 octobre 1894, en l'étude de M<sup>e</sup> JAMIN,  
**LES IMMEUBLES**  
CI-APRÈS  
Dépendant de la succession de M<sup>e</sup> Laurion.  
Commune de Chenet-les-Tuffeaux.  
1<sup>o</sup> L'Hôtel de la Boule-Or, situé au bourg des Tuffeaux;  
2<sup>o</sup> 37 ares de terre et vigne, aux Friches;  
3<sup>o</sup> 73 ares 66 centiares de terre et vigne, à la Futée.  
Entrée en jouissance de suite.  
S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> JAMIN, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> FOURCHAULT, notaire à Saumur.

**A LOUER**  
Pour le 1<sup>er</sup> novembre 1894  
**UNE FERME**  
Sise dans l'île Meffray, ville de Saumur.  
Comprend bâtiments, terres, prés et pâtures.  
S'adresser, pour tous renseignements : 1<sup>o</sup> à M<sup>e</sup> MELLOCHEAU, à Saumur, rue de l'Abbaye; 2<sup>o</sup> à M<sup>e</sup> FOURCHAULT, notaire à Saumur, rue d'Orléans, n° 67.

ON DEMANDE un domestique pour une maison bourgeoise ayant déjà servi, âgé de 17 à 19 ans. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

**GUÉRISON**  
Certaine et Radicale de toutes les **AFFÉCTIONS de la PEAU**  
Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupus, etc., etc.  
Plaies et Ulcères variqueux (dits incurables).  
Ce traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présente à l'Académie de Médecine un avantage pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2<sup>o</sup> jour, il produit une amélioration sensible.  
M. LENOIR, Médecin-Spécialiste, 11, Place d'Alsace, à Paris.  
M. LENOIR, Médecin-Spécialiste, 11, Place d'Alsace, à Paris.  
(S.-et-M.). Consultations gratuites par Correspondance.

**SUCRE CRISTALLISÉ**  
Pour Vendanges  
**A. COURTET**  
RUE DAILLÉ, A SAUMUR

**EPICERIE NOUVELLE**  
38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR  
**E. CHAUVEAU**

Spécialité de Boîtes p<sup>r</sup> Baptêmes  
Boîtes marraines satins et peluches  
Boîtes avec noms et initiales sur commandes en prévenant 2 jours à l'avance  
Dragées fines pur sucre, le 1/2 kil. 1 fr. 20  
Demandez le Catalogue et l'Album de la collection des Boîtes avec initiales.  
Saumur, imprimerie Paul Godet.

COMPAGNIE ANONYME D'ÉPIQUE DE LA RIVE GAUCHE DE PARIS  
**SOUSCRIPTION à 10.000 obligations de 500 Francs 5%**  
Intérêt annuel 25 fr. — Jouissance du 1<sup>er</sup> octobre 1894

La Compagnie a pour objet l'éclairage de la Rive Gauche, soit les 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> Arrondissements, ainsi que la Cité et l'Île Saint-Louis.  
PRIX D'ÉMISSION : En souscrivant, le 20 octobre 1894, Fr. 100  
à la répartition, le 20 octobre 1894, Fr. 100  
TOTAL : 492 FR. 50  
Les obligations qui seront libérées à la répartition jouissent d'une liquidation de 2 fr. 50.  
Les obligations libérées à la répartition ont été cotées à 490 fr. A ce prix, le revenu est de 5,10 0/0.  
LA SOUSCRIPTION SERA OUVVERTE LES 19 ET 20 OCTOBRE 1894  
A Paris, chez M. P. BROCARD, banquier, 5, rue Drouot  
On peut souscrire dès à présent par correspondance  
En envoyant les fonds en billets de banque, mandats-poste, mandats ou chèques sur Paris et les départements ou en titres négociables.  
On peut verser au compte de M. F. BROCARD, dans les Caisses de Crédit et dans leurs succursales, et s'adresser aux principales Banques et Agences de Change de Paris et des Départements.  
LA COTE OFFICIELLE SERA DEMANDÉE.

**OCCASION**  
**A VENDRE**  
Très beau Coupé  
PRESQUE NEUF  
S'adresser au bureau du journal.

**EPICERIE CENTRALE** P. ANDRIEUX, 28 et 30, Rue S-Jean, Saumur  
Maison de confiance la plus importante de la région vendant à droits réduits. — Entrepôt direct  
Produits Alimentaires Félix POTIN.

**AVIS IMPORTANT.** — La Maison ANDRIEUX, connue pour vendre Bon Marché, s'occupe exclusivement de la Vente directe aux consommateurs de tous les Produits Alimentaires, à des conditions de prix souvent inférieures à celles usitées dans le gros ou dans n'importe quelle maison similaire. — La Maison ANDRIEUX envoie à l'ouverture de chaque Saison ses Catalogues dans toute la ville et toute la région, donnant les prix les plus réduits, suivant le cours de tous les produits.  
Les achats de Vins faits par la Maison à la dernière récolte lui permettent encore et pour longtemps de vendre le Vin des coteaux de Saumur  
ROUGE, 35 c. le litre. — BLANC, 40 c — 26 pour 25. — Livraison à Domicile.

**VELOUTINE** CH. FAY, Inventeur, 9, Rue de la Paix, PARIS  
POUDRE DE RIZ SPÉCIALE préparée au l'ismuth. HYGIÉNIQUE, ADHÉRENTE et INVISIBLE  
SEULE RÉCOMPENSÉE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889.  
Se défier des Imitations et Contrefaçons  
(Jugement du Tribunal de la Seine du 8 mai 1875)

**SAISON HIVER 1894-95**  
**MAISON CREMIEUX**  
Tailleur, 27, rue d'Orléans, 27, Saumur

Seule Maison vraiment sérieuse pouvant bien faire pour **35 francs**  
un **COSTUME COMPLET** drap Haute Nouveauté, livré en 24 heures.  
**EXPOSITION ET GRANDE MISE EN VENTE**  
27, RUE D'ORLÉANS, SAUMUR

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,  
Hôtel de Ville de Saumur 1894  
Certifié par l'imprimeur soussigné,  
Le Maire.